

# 1993 - Famille et Partage - 2003

## *Dix années d'actions en tous genres*

*Début 1993, alors que la guerre fait rage en Bosnie, une Organisation Non Gouvernementale lyonnaise, « EquiLibre » lance un appel à la population française pour mettre mille enfants bosniaques à l'abri de la guerre.*

*Cet appel est également entendu à Port d'Atelier, et par une campagne d'affichage et de tracts dans les boîtes à lettres, les personnes sensibilisées et intéressées par cette action sont invitées à une première réunion le 9 mars 1993 dans la salle commune de Port d'Atelier. L'idée est de créer une association pour accueillir des enfants et des adultes et de porter à plusieurs la charge d'un accueil qui pourrait devenir rapidement difficile à gérer pour une seule famille.*

*C'est ainsi que notre association naquit le 23 mars 1993 et le prit le nom de « Famille et Partage ». Les adhérents se fixent les objectifs suivants :*

- l'aide et l'accueil des personnes en difficulté,*
- la défense des intérêts matériels et moraux des familles.*

*Dès le 15 mars, Nermina et sa petite fille arrivaient à Port d'Atelier chez Christine et Fred en attendant la constitution de notre association.*

*Un logement fut rapidement mis à disposition à Port d'Atelier village par Christiane Bothorel et début mai, la sœur de Nermina, Esmine venait la rejoindre avec ses deux garçons Smaïl et Muhamed.*

*Pendant ce temps, les membres de l'association se démenaient pour trouver le financement, les meubles, les habits, pour accueillir dignement nos bosniaques. Les démarches administratives ne furent pas en reste et il a fallu batailler dur pour que ces familles puissent bénéficier de l'aide médicale de l'Etat, des prestations familiales etc... Dès le début de cette action l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) nous apporta son concours en mettant à notre disposition son service comptabilité pour nous aider dans la gestion financière de l'accueil et pour une transparence financière de notre action vis à vis de nos généreux donateurs (une centaine).*

*De renouvellement en renouvellement de titres de séjours provisoires, nos amis ont ainsi passé près de deux ans et demi à Port d'Atelier, à attendre la fin de la guerre et surtout des nouvelles de leurs maris restés sur place.*

## *Assemblée générale du 05 avril 2003*

# 1993 - Famille et Partage - 2003

*Enfin, par une belle nuit du mois d'août 1995, elles partaient de Lyon pour leur patrie, heureuses de retrouver les leurs, mais pleines d'incertitudes quant à leur avenir. En effet, Nermina allait séjourner encore plus de trois ans dans un camp de réfugiés avec sa famille.*

*Le coût important de cet accueil (85.000 francs) a été financé grâce à de nombreux donateurs, de l'investissement sans faille des membres de notre association, mais également grâce à l'aide apportée par des municipalités et l'aide d'autres associations.*

*Dès début 1994, le conseil d'administration de Famille et Partage allait se poser des questions quant à son devenir après le départ des familles bosniaques. Certains penchaient pour la dissolution de l'association, mais une majorité décida de poursuivre nos actions en faveurs de nos concitoyens. Ainsi un certain nombre de membres quitta l'association alors que des nouveaux vinrent grossir nos rangs.*

*Une fois de plus les membres de l'association firent preuve d'ingéniosité pour trouver des animations qui ne se faisaient pas couramment pour grossir les fonds de l'association et nous permettre de venir en aide aux personnes défavorisées.*

*Un stock important de vêtements et également les meubles nous restèrent de cet accueil, et après de longues négociations avec la Mairie d'Amance, nous pûmes enfin prendre possession d'une ancienne salle de classe de l'école désaffectée de Port d'Atelier qui devint notre vestiaire et atelier couture. Deux membres de l'association, se lancèrent dans l'animation de soirées dansantes, de mariages en ayant pour objectif de doter l'association d'une camionnette. Ce fut chose faite en 1996 quand nous acquîmes notre Trafic rouge qui allait de déménagement en transports divers sillonner les routes de notre canton.*

*Nous continuâmes à soutenir nos bosniaques rentrés chez eux et régulièrement des colis et de l'argent leur était envoyé.*

*En septembre 1997, Christine et Marie-Jo décidèrent de se rendre en Bosnie pour prendre des nouvelles des nos amis et évaluer les besoins réels. Quelle ne fut leur surprise en arrivant là-bas de trouver Zijad, le mari de Nermina avec un bras fracturé depuis plusieurs mois et dont la guérison n'était toujours pas pour demain.*

*Le conseil d'administration, réuni rapidement, allait prendre la décision unanime de faire soigner Zijad en France. Après cinq mois de tracasseries administratives tant en France qu'en Bosnie, Zijad arrivait en France au mois de février 1998. Après un mois de remise en forme, il fut opéré gratuitement par le Dr Deck à l'hôpital de Vesoul et pris en charge gratuitement également pour la rééducation à Port sur Saône par M. Dinet.. C'est ainsi qu'au mois de juin Zijad reprit l'avion à Stuttgart en portant ses bagages à destination de Sarajevo. Enfin il pouvait à nouveau tenter de travailler et sortir sa famille du camp de réfugiés. Pour*

*Assemblée générale du 05 avril 2003*

# 1993 - Famille et Partage - 2003

*cette action de l'ordre de 25.000 francs nous avons une fois de plus fait appel à la générosité publique et aux fonds disponibles de Famille et Partage*

*Nous pensions pouvoir souffler un peu, mais dès début mai 1999, nous étions sollicités par la DDASS de Haute-Saône, qui intéressée par notre savoir faire en matière d'accueil, nous sollicitait pour accueillir des réfugiés Kosovars. Deux logements furent trouvés, l'un à Chargey les Port chez Thérèse et Pierre Darosey, l'autre à Saint-Rémy chez Christian Mettelet.*

*Deux familles ont ainsi séjourné à Chargey, l'une de mai à début juin avant de partir précipitamment en Allemagne pour rejoindre de la famille, une deuxième de fin juin à janvier 2000, avant de partir dans un centre d'insertion à Dôle, car ces derniers avaient demandés l'asile politique. La famille hébergée à Saint-Rémy est restée pendant un an, jusqu'en juillet 2000, avant de s'établir à Belfort.. Cette action a été financé sur des fonds alloués par l'Etat, mais même si nous n'avions pas de soucis financiers, elle a été très lourde au niveau du suivi, du fait des exigences des familles et de l'état de santé de certains de leurs membres.*

*En 1998, à la veille des vacances d'été, notre conseil d'administration a décidé d'organiser une soirée réservée à ses adhérents et cette petite fête et désormais reconduite tous les ans. Quelques membres avaient eu l'idée de faire du théâtre et jouer des sketches et en ont fait une démonstration à l'occasion de la soirée de juillet 99. Ils firent des émules et à l'automne naissait le fameux « Cabaret de l'Amitié » Une première scène au mois de février suivant complété par un concert de Nadia Séjournant et ses Boléros, puis un spectacle complet au mois de décembre avec un succès grandissant et nos artistes étaient lancés. Désormais le spectacle annuel est joué 3 à 4 fois par an et souvent à guichet fermé.*

*Après avoir soutenu les personnes en difficulté, il a fallu défendre les intérêts matériels et moraux des familles. En effet, à l'automne 1999, une mauvaise nouvelle tomba pour Favorney. La mise en œuvre d'un gros centre d'enfouissement était prévu le long de la route de Menoux. Une association de défense s'est rapidement constituée et Famille et Partage a pris des délibérations pour dénoncer la création de ce centre et le Cabaret de l'Amitié donne depuis tous les ans un spectacle pour financer les actions d'AVQVFE*

*Si Favorney est sous la menace du dépôt d'ordures départemental, la municipalité d'Amance s'était mis en tête d'accueillir la nouvelle usine d'incinération départementale à quelques 300 m du hameau de Port d'Atelier. Cette bonne nouvelle tomba au mois d'août 2000, alors que les défenseurs de notre cadre de vie étaient mobilisés contre le CET de Favorney. Mais la mayonnaise tant espérée ne prit pas, et les populations, plutôt que de se diviser, s'unirent pour battre en brèche ce nouveau projet qui se solda par un désaveu cinglant pour le Maire d'Amance qui dut remballer son projet après le vote négatif de son conseil. Là aussi Famille et Partage s'est opposé publiquement à ce projet et a soutenu l'association Port d'Atelier Sauvage.*

## Assemblée générale du 05 avril 2003

# 1993 - Famille et Partage - 2003

*Au mois de juin 2001, Zijad allait revenir pendant deux semaines pour des visites de contrôle et pour retirer éventuellement sa broche. Cette intervention n'a pas pu se faire, ses os étant trop fragiles.*

*Au mois de juillet nous étions à nouveau mobilisé par l'enquête publique du CET à Faverney et notre association a déposé un mémoire contre cette installation.*

*Fin 2002, notre association s'équipait d'une nouvelle camionnette pour mieux répondre aux besoins, l'ancienne donnant de réels signes de faiblesses et tombait de plus en plus souvent en panne.*

*Lors de notre assemblée générale, le 6 avril 2002, nous avons décidé de modifier les statuts, d'une part à cause de notre transfert du siège social de Famille et Partage à la Mairie de Faverney et pour inscrire également le Cabaret de l'amitié dans l'organisation générale de notre association, et bien sûr pour prendre en compte la nouvelle monnaie européenne notamment pour les tarifs de nos cotisations.*

*Notre vestiaire allait bien sûr suivre le mouvement et il est désormais installé dans l'ancien presbytère à coté de la Mairie.*

*A l'automne 2002, le bureau a reçu une délégation d'une ONG polonaise du nom de BARKA qui s'occupe des personnes fragilisées dans ce pays, ainsi que des membres d'une association française qui apporte déjà son concours à cette ONG.*

*Famille et Partage a décidé de s'associer à eux et au mois de novembre plusieurs colis de médicaments collectés par nos membres, sont partis en Pologne.*

*Une nouvelle assemblée générale extraordinaire au mois de novembre allait nous donner les moyens de défendre nos objectifs en justice. C'est ainsi que Famille et Partage a participé au recours conjoint avec la Mairie de Faverney, AVQVFE, FAVERNEY 2008 et bien d'autres, contre l'arrêté du préfet de la Haute-Saône en date du 17 octobre 2002, autorisant la mise en exploitation du CET de Faverney.*

*Bien sûr, à coté de ces évènements majeurs, Famille et Partage agissait au quotidien pour venir en aide à ceux qui nous sollicitaient.*

*Voici quelques unes de nos actions :*

- relogement et accompagnement d'une famille,*
- intervention pour coupure d'électricité,*
- avance de cautions et de frais d'accès aux réseaux,*

## Assemblée générale du 05 avril 2003

# 1993 - Famille et Partage - 2003

- *distribution de colis alimentaires,*
- *distribution et transport de meubles,*
- *déménagements,*
- *aides financières sous forme de prêt sur l'honneur,*
- *aides financières à d'autres associations humanitaires,*
- *aide financière aux grévistes de Conflandey,*
- *envoi de vêtements pour les victimes des séismes en Turquie,*
- *envoi de vêtements en Roumanie,*
- *aides aux sinistrés de la Somme et du Gard,*
- *et bien d'autres encore...*

*Mais pour mener à bien toutes ces actions, il faut pas mal d'argent et notre association organise régulièrement des manifestations : soirées jeunes, kermesses, souscription, lotos et après-midi cabaret pour mobiliser les fonds nécessaires.*

*Les municipalités environnantes nous ont aidé également à divers degré en mettant et en continuant à mettre à notre disposition leurs équipements et en certaines occasions nous avons également pu compter sur l'aide du Conseil Général.*

*D'autres associations nous aident également et je voudrais citer tout particulièrement la Guinguette du Lac qui organise depuis nos débuts un après-midi dansant à notre profit, à Vesoul ou ailleurs suivant les salles disponibles.*

*Famille et Partage développe également un partenariat avec d'autres associations, soit en y adhérant, soit en participant à leurs activités ou encore par le prêt de nos matériels (camionnette, sono, etc...)*

*En novembre 1993, Famille et Partage adhère à l'UDAF, en 1998, notre association adhère à l'Association de Développement des Hauts du Val de Saône et pour finir à Faverney 2008 l'année dernière.*

*Le bon fonctionnement d'une association passe également par des réunions régulières de son conseil d'administration (4 à 5 fois par an), la tenue régulière de l'assemblée générale annuelle et l'information de ses adhérents et partenaires. A cet effet depuis 1998, les adhérents reçoivent un bulletin d'information qui paraît selon les besoins.*

*Assemblée générale du 05 avril 2003*